



PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE FRANCE



**POURQUOI
ADHERER
EN 2011?**



*Des producteurs
au service des producteurs ...*

La fédération des Producteurs de Légumes de France, PORTE-PAROLE POUR REpondre A VOS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

ABAISSEZ LE COÛT DU TRAVAIL SANS RÉDUIRE LA RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

- ◆ Après un long combat syndical, au 1er janvier 2010, le coût du travail horaire passe de 11,34 € à 10,22 € (congés payés inclus) pour les **travailleurs saisonniers** soit une économie de **150€/mois/saisonniers** !
- ◆ Légumes de France contribue au vote de l'article 38 de la LMA qui inclue les employés **permanents** dans le réflexion du Gouvernement pour la diminution du coût du travail.

DÉFENDRE DES RELATIONS COMMERCIALES LOYALES ET ÉQUILIBRÉES

Grâce à l'action syndicale de Légumes de France auprès des pouvoirs publics, la LMA, votée en juillet 2010, **supprime** enfin les **remises, rabais, ristournes**, encadre les Prix Après Vente (PAV), prône la contractualisation... Légumes de France continue son combat contre les relations commerciales déséquilibrées.

SE MOBILISER POUR LA MAÎTRISE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Maintien du remboursement de la TIC (ex-TIPP) et de la TICGN pour 2010 grâce à la mobilisation auprès des Pouvoirs Publics.

LEGUMES DE FRANCE, MEMBRE DE L'ENSEMBLE DES INSTANCES DÉCISIONNELLES

- Commission des Usages Orphelins, instance décisionnelle rassemblant les acteurs sur la disponibilité en produits phytosanitaires,
- Comité national Ecophyto du Grenelle de l'environnement,
- Directoire opérationnel et comité stratégique du GIS PICLég (voir rubrique suivante).

UN TRAVAIL CONSIDÉRABLE RÉALISÉ AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE

En 2010, en collaboration avec le Ctifl, les AOP nationales et les stations d'expérimentations, Légumes de France obtient **45 dérogations et plus de 200 AMM** (Autorisation de Mise sur le Marché). Légumes de France alerte le ministère de l'Agriculture sur les conditions d'utilisation des IFT (Indicateur de Fréquence de Traitement), Légumes de France contribue à la révision de la réglementation sur les usages qui permettra une réduction significative du nombre d'impasses techniques.

SUPPRIMER LES DISTORSIONS DE CONCURRENCE AVEC LES AUTRES ETATS MEMBRES

En s'appuyant sur la FNSEA, le COPA/Cogeca et les parlementaires européens, Légumes de France soutient une harmonisation européenne pour l'utilisation de produits phytosanitaires, et veille à ce que de nouvelles contraintes n'apparaissent pas.

POUR UNE PROTECTION DES CULTURES COMPLÈTE

La fédération des Producteurs de Légumes de France, AGIR AVEC UN TEMPS D'AVANCE

RÉPONDRE AU BESOIN DE MAIN D'ŒUVRE PAR L'INSERTION PROFESSIONNELLE : RELIE

Unique réseau d'entreprises légumières par l'insertion professionnelle, RELIE regroupe des exploitations maraichères qui, grâce à leur dimension économique et leur implication dans le paysage entrepreneurial local, permettent d'intégrer des salariés en difficultés sociales et professionnelles et ainsi **former** une **main d'œuvre compétente** pour les entreprises légumières.

DEVELOPPER DES TECHNIQUES ALTERNATIVES : DU CENTRE DE RECHERCHE A L'EXPLOITATION LEGUMIERE

Fondé en 2007 par Légumes de France, l'Inra et le Ctifl, le Groupement d'Intérêt Scientifique « PICLég » (Production Intégrée en Cultures Légumières) rassemble une centaine de chercheurs, ingénieurs et techniciens au sein de sept groupes de travail. Premier Groupement d'Intérêt Scientifique créé en agriculture sur la production intégrée, il initie des projets de recherche et d'expérimentation pour mettre en place des systèmes de cultures plus économes en intrants et économiquement viables.

La fédération des Producteurs de Légumes de France, VOUS ACCOMPAGNE DANS LA GESTION GLOBALE DE VOTRE ENTREPRISE

FAIRE FINANCER VOS INVESTISSEMENTS ...

Légumes de France appuie les producteurs dans le dispositif Certificat d'Economie d'Energie, **multipliant** ainsi **par quatre leur prix de vente** dans le cadre d'un investissement.

OPTIMISER LA GESTION DE VOS SALAIRES !

- ◆ Réaliser des **formations** et **diagnostics RH** : Légumes de France propose des diagnostics et des formations sur de nombreuses thématiques : recrutement, accueil et intégration des salariés, communication dans l'entreprise, mais également management des salariés et gestion des conflits.
- ◆ S'engager dans la **charte de l'employeur** permet de s'interroger sur ses pratiques en gestion des ressources humaines, de créer un espace de communication dans son entreprise, d'améliorer la productivité et la rentabilité et de valoriser l'image du métier.

FAIRE FACE AUX CONTRAINTES, SAISIR LES OPPORTUNITÉS : COMMENT MIEUX PILOTER VOTRE EXPLOITATION ?

- ◆ Le **Diagnostic stratégique Resol** dresse l'état des lieux de l'exploitation sur les trois domaines suivants :
 - la situation économique (rentabilité, composition des charges...),
 - l'impact des pratiques sur l'environnement (eau, sol, , déchets...),
 - la gestion des ressources humaines (gestion des effectifs, fidélisation...).
- ◆ Une **formation** à la **stratégie d'entreprise**, vous permet de cerner votre projet d'entreprise, en identifiant vos objectifs à 3-5 ans, de manière claire et précise, ainsi que les moyens d'action pour progresser. Vous avez alors toutes clés en main pour construire votre plan d'action.

VALORISER VOTRE PRODUCTION LOCALEMENT

◆ Tradition maraîchère, une démarche gagnante pour tous !

En intégrant la démarche, vous commercialisez vos produits directement en magasins en les identifiant par des caisses jaunes et vertes et par une affiche précisant votre nom et le lieu de votre exploitation. Vous obtenez ainsi une meilleure valorisation du prix.

◆ La charte Métro 100 % local

L'entreprise Métro et Légumes de France ont mis en place une charte de valorisation de la production locale (mise en avant de la fraîcheur des produits et de la proximité), formalisée par un contrat cadre annuel. L'expérience pilote, lancée en avril 2010 dans 3 régions offre des résultats très encourageants. Vous pouvez rejoindre cette démarche et développer vos relations commerciales.

La fédération des Producteurs de Légumes de France, ÊTRE ACTIF SUR LE TERRAIN

PROMOUVOIR LE MÉTIER ET LES LÉGUMES DE FRANCE

Pour défendre et promouvoir nos métiers et nos produits, Légumes de France organise ou participe à des actions de communication auprès des producteurs de légumes, via des réunions et des Assemblées Générales, et auprès du grand public (*Légumes dans la Ville, Salon de l'Agriculture...*) pour interagir sur les questions d'actualités.